

Compte-rendu Séance du Conseil municipal du 12 avril 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le 12 avril à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nicolas TARBES, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2018

Etaient présents : Nadine DUBOS, Nicolas TARBES, Marie-France QUESADA – Odile CADASSOU — Jean-Bernard NIOTOU- Stéphane ITEY – Tamara PETIT- Eric MILLET

Absente : Amandine TEXIER, Jérôme NOUGARO.

Secrétaire de Séance : Jean-Bernard NIOTOU.

Le compte-rendu du précédent Conseil municipal est approuvé à l'unanimité sans remarques.

**DÉLIBÉRATION 2018-08 : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-31 ;
Vu le Code des communes, et notamment ses articles R. 241-14, R.241-15 ;
Vu la délibération du Conseil municipal, adoptant le budget primitif de l'exercice 2013 ;

Lecture faite du compte administratif 2017 faisant apparaître un résultat de :

RECETTES	Section d'Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
Prévisions budgétaires totales	680 888.02	222 559.00	903 447.02
Titres de recettes émis	93 405.86	245 949.42	339 355.28
Réduction de titres	0.00	0,00	0,00
Recettes nettes	93 405.86	245 949.42	339 355.28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	595 869.07	344 757.76	940 626.83
Mandats émis	50 822.95	170 190.98	221 013.93
Annulations mandats	0,00	0.00	0.00
Dépenses nettes	50 822.95	170 190.98	221 013.93
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	42 582.91	75 758.44	118 341.35
Déficit			

- Considérant que le compte administratif de la commune est strictement conforme au compte de gestion tenu par M. le Receveur Municipal,

- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. NIOTOU, doyen de séance,
- M. le Maire ayant quitté la séance

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le compte administratif de la commune de SAINT-LEON pour l'exercice 2017.

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2018-09 : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'exactitude des opérations ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents :

- **Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.**
- **Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes**

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

33431 Code INSEE	MAIRIE DE SAINT LEON Commune	Deliberation 2018-10
---------------------	---------------------------------	-------------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Nicolas TARBES, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 198 334,04 €
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	
Nombre de suffrages exprimés :	
VOTES : Contre	Pour

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-8 883,67 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	207 217,71 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	198 334,04 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-42 436,04 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0,00 €
Besoin de financement F	=D+E -42 436,04 €
AFFECTATION = C	=G+H 198 334,04 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	42 436,04 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	155 898,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnem

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Nicolas TARBES, Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le .

A Saint-Léon, le 12 avril 2018

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2018-11 : VOTE DES TAXES 2018

Objet : Etat de notification des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2018

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Codes des communes ;

Vu l'état 1259 COM (1) – TAUX FDL 2018 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 indiquant les bases d'imposition pour l'année 2018 et précisant que le montant :

- Des allocations compensatrices revenant à la commune : 2 755 €
- Prélèvement au profit de GIR : 14 640 €

Vu le projet de budget primitif de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré par : voix Pour

DECIDE de ne pas augmenter les taux taxes locales pour l'année 2018,

FIXE le montant des impositions directes à mettre en recouvrement pour le budget primitif de l'exercice 2018 à :

	Taux de 2017	Taux de Référence 2018	Taux Votés 2018	Bases imposition prévis.2018	Produit
Taxe d'habitation	14,25	14,25	14,25	286 000 €	40 755 €
Taxe foncière (bâti)	15,16	15,16	15,16	176 800 €	26 803 €
Taxe foncière (non bâti)	54,28	54,28	54,28	16 000 €	8 685 €
				TOTAL	76 243 €

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2018-12 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES 2018

Monsieur le Maire rappelle la liste des associations communales qui ont bénéficié des subventions en 2017.

Après en avoir délibéré à 9 voix pour, 2 abstentions Mmes CADASSOU Odile et QUESADA Marie France (membres actifs du Comité des Fêtes),

Le Conseil municipal

DECIDE d'attribuer les subventions à :

- A.C.C.A. St-Léon 500 €
- Club Amitié et Bonne Humeur 500 €
- Comité des Fêtes de Saint-Léon 500 €
- FNACA cantonale de CREON 100 €
- Solex 300 €

Total..... 1 900 €

DECIDE d'inscrire cette somme dans le budget primitif de 2018, de l'imputer sur le compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2018-13 : ADOPTION DU BUDGET 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2312-1 ;

Vu le projet du budget primitif présenté par Monsieur le Maire de SAINT-LEON pour l'exercice 2018 qui s'équilibre ainsi qu'il en suit en dépenses et en recettes :

MAIRIE DE SAINT LEON - 33 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	69 128,00	0,00	75 518,57	75 518,57	75 518,57
012	Charges de personnel	41 155,00	0,00	55 190,00	55 190,00	55 190,00
014	Atténuations de produits	14 640,00	0,00	14 640,00	14 640,00	14 640,00
65	Autres charges gestion courante	53 900,00	0,00	64 754,43	64 754,43	64 754,43
Total des dépenses de gestion courante		178 820,00	0,00	210 103,00	210 103,00	210 103,00
66	Charges financières	15,08	0,00	30,00	30,00	30,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	5 922,68		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		184 767,76	0,00	220 403,00	220 403,00	220 403,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL		344 767,76	0,00	380 403,00	380 403,00	380 403,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

-	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	380 403,00
---	--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	200,00	200,00	200,00
70	Produits des services	270,00	0,00	270,00	270,00	270,00
73	Impôts et taxes	97 705,00	0,00	98 998,00	98 998,00	98 998,00
74	Dotations et participations	112 584,00	0,00	113 023,00	113 023,00	113 023,00
75	Autres produits gestion courante	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes de gestion courante		222 559,00	0,00	224 491,00	224 491,00	224 491,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	14,00	14,00	14,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		222 559,00	0,00	224 606,00	224 606,00	224 606,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		222 559,00	0,00	224 606,00	224 606,00	224 606,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	155 898,00
-		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	380 403,00

Pour information :

AUTO FINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	160 000,00
--	-------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 211,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 400,00	0,00	488 490,00	488 490,00	488 490,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		339 000,00	0,00	488 490,00	488 490,00	488 490,00
Total des dépenses d'équipement		563 611,38	0,00	488 490,00	488 490,00	488 490,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	31 507,69	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		31 507,69	0,00	30 750,00	30 750,00	30 750,00
46...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		695 119,07	0,00	519 240,00	519 240,00	519 240,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	750,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		750,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		595 869,07	0,00	519 240,00	519 240,00	519 240,00

-	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	42 438,04
-		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	661 878,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	225 865,50	0,00	222 490,00	222 490,00	222 490,00
16	Emprunts reçus (hors 165)	190 000,00	0,00	107 500,00	107 500,00	107 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		415 865,50	0,00	329 990,00	329 990,00	329 990,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	19 253,57	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	85 018,95	0,00	42 436,04	42 436,04	42 436,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	750,00	0,00	750,00	750,00	750,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		105 022,52	0,00	71 686,04	71 686,04	71 686,04
46...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		620 888,02	0,00	401 676,04	401 676,04	401 676,04
021	Virement de la section de fonct. (4)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL		680 888,02	0,00	561 676,04	561 676,04	561 676,04

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	561 676,04

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	160 000,00
--	-------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents :

- Adopte le budget 2018.

Nbre de conseillers en exercice : 10	Présents : 08	Votants : 08
Suffrages exprimés : 08	Pour : 08	Contre : 00
		Abstention : 00

L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 21h30

Date du prochain conseil municipal : 27 juin 2018



Saint Léon
commune de l'entre deux mers

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux
Communauté de Communes du Créonnais

Validation du compte rendu par le Conseil Municipal du 05/03/2018

Pour signature :

MILLET Eric	TARBES Nicolas	QUESADA Marie France	DUBOS Nadine
ITEY Stéphane	TEXIER Amandine Absente	PETIT Tamara	NIOTOU Jean Bernard
NOUGARO Jérôme	DEJEAN Pascal	CADASSOU Odile	

